



LA NATION

Bimensuel de la Ligue vaudoise fondé en 1931

SI QUA FATA SINANT

Fr. 3.50 / Abonnement annuel: 85.- / étudiants: 37.-

La langue du troisième Reich

Victor Klemperer est un linguiste juif, né en 1881 à Landsberg-sur-la-Warthe et mort en 1960 à Dresde. Converti au protestantisme à 31 ans, il se considère comme un Allemand à part entière. Ce sont les nazis qui ne sont pas de vrais Allemands. Il restera en Allemagne durant toute la 2^e Guerre mondiale, et après. Le fait que son épouse, la pianiste Eva Schlemmer, soit «aryenne» lui évite la déportation. Mais à ses yeux, sa judéité ne signifie rien et le sionisme naissant est une bizarrerie exotique.

Du journal qu'il a tenu tout au long de sa vie, il a extrait la matière d'un livre consacré à la perversion de la langue allemande par les nazis. Il ne s'agit pas d'une étude systématique, mais d'un mélange fascinant d'expériences personnelles, d'anecdotes contées par des tiers, de petits faits quotidiens significatifs et de réflexions scientifiques qui couvre les années 1919 à 1945. Le livre fut édité en 1947, soit deux ans avant la publication du livre de Georges Orwell *1984*, avec sa *novlangue* et son *Ministère de l'Amour*. La traduction française a été publiée en 1996. Son titre: *LTI, la langue du III^e Reich*. L'acronyme *LTI* signifie *Lingua Tertii Imperii*.

La langue du troisième Reich est la langue de tous et sert à tous les usages. C'est tout à la fois l'oral et l'écrit, celui-là absorbant celui-ci, la langue des modes d'emploi, la langue des repas

de famille et la langue publique de la presse, des communiqués administratifs et des discours politiques. Klemperer le dit autrement: *Toute langue qui peut être pratiquée librement sert à tous les besoins humains, elle sert à la raison comme au sentiment, elle est communication et conversation, monologue et prière, requête ordre et invocation. La LTI sert uniquement à l'invocation.* C'est la langue du tribun, nécessaire et suffisante pour penser droitement.

Pour mettre le peuple en action et le fanatiser – le fanatisme est une vertu –, il faut d'abord évacuer la pensée, remplacer le réfléchi par le ressenti, la raison par la passion, l'institution stable par le mouvement, l'usage respectueux d'autrui par l'instinct, l'exactitude pusillanime par le nébuleux grandiose, la culture rassise par l'ardeur juvénile.

A la philosophie, on substitue l'intraduisible *Weltanschauung*, appréhension globale du monde et de ses sources profondes, approche non rationnelle, intuitive, romantique et mystique de la vie et de la nature.

Dans le même esprit, on rejette le système au nom de la société organique, autrement dit le *Volk*, qui est la masse personnalisée. L'organique est naturel, enraciné, charnel, alors que le sys-

tème est extérieur et artificiel, appareil construit par la raison et la volonté. L'organe exprime la vie. *Une vérité organique*, dit encore Klemperer, *naît du sang d'une race et n'est bonne que pour cette race.* Autrement dit l'universel, qui dissout l'organique, est incompatible avec la race allemande¹. Klemperer souligne le fait que cette conception organique n'en coexiste pas moins, dans l'esprit des nazis, avec une foi effrénée dans la maîtrise technique.

La *LTI* est la langue de toutes les couches sociales, de l'ouvrier au professeur, du paysan à l'industriel. C'est par-

tout, écrit Klemperer, *la même sauce brune*. Et c'est par cette langue, qui est le *moyen de propagande le plus puissant, le plus public et le plus secret*,

que le poison pénètre jusqu'au fond des personnes. Il note avec consternation que les Juifs eux-mêmes finissent par recourir à cette langue imposée, obligatoire, inévitable.

Cette langue, *pauvre et monotone*, indéfiniment répétitive, est en même temps toute-puissante, tant sa pauvreté ne permet pas de penser de plusieurs manières. Elle ne sert pas la pensée, elle la dirige. Alors que l'Allemagne est déjà complètement défaite, des personnes de bon sens continuent de s'exprimer dans les termes convenus de «victoire» proche, de «tournant» décisif, de «contre-offensive surprise» génialement conçue par le *Führer*. Au sens de la *LTI*, la notion de défaite allemande est une non-notion, une contradiction dans les termes.

Comme de juste, un *Reich* «millénaire» ne parle que sur le mode superlatif. Tout acte du gouvernement ou de l'armée est *historique*. Chaque rencontre du *Führer* et du *Duce* est historique. La victoire d'un sportif allemand est historique, l'inauguration d'une autoroute, un congrès local ou régional, tout est historique, parce que tout s'inscrit dans la marche inéluctable vers la victoire finale. *Welt* utilisé comme préfixe porte le superlatif très haut. Une bataille gagnée est *Welthistorisch*. Les Juifs et les soviétiques sont des *Weltfeinde*, le Japon une *Weltmacht*.

Les morts ennemis ne sont pas nombreux, mais *innombrables*. Joachim von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du *Reich* de 1938 à 1945, déclare en 1941 que l'Allemagne pourrait *faire la guerre encore pendant trente ans*. Tout est *total*: *guerre totale, éducation totale*. L'Allemagne est *éternelle*. L'exagération émousse la sensibilité, ce qui appelle à un renforcement de l'exa-

gération. Les superlatifs eux-mêmes sont mis au superlatif: Hitler réclame de ses troupes un fanatisme *sauvage*.

La *LTI* fait un grand usage des guillemets ironiques. On parle de la «stratégie» russe, des «victoires rouges», Einstein est un «chercheur», Churchill un «homme d'Etat», Heine un «poète». En revanche, et contrairement à ce qu'on pourrait penser, elle ne recourt pas beaucoup aux points d'exclamation. Klemperer pense qu'ils sont en suspension dans le vocabulaire et la grammaire *LTI*!

Il faudrait encore citer, apparus à la fin de la guerre, les euphémismes destinés à camoufler la défaite. Le recul des troupes est une *guerre de défense mobile*. La *forteresse Europe* devient la *forteresse Allemagne*, puis la *forteresse Berlin*, l'important restant le sentiment d'invincibilité protectrice qu'inspire le mot «forteresse». Les difficultés militaires sont des *goulets d'étranglement*. Les offensives de l'ennemi sont des *offensives escargots*.

Toute idéologie secrète une langue visant non la vérité, mais le pouvoir. Disons même que l'idéologie est d'abord une langue pervertie. La langue de l'Etat démocratique ne fait pas exception. *La Nation* a souvent dénoncé ses dérives, brouillages et tromperies lors des campagnes concernant les réformes scolaires, par exemple, ou lors du vote sur l'EEE. On pourrait recommencer avec les discours lénifiants qui accompagnent ces jours les trois démissions du Département fédéral de la défense et exonèrent ses chefs de toutes leurs responsabilités.

Dans sa préface, Klemperer exprime sa crainte que la langue des nazis ne leur survive, tant elle colle au plus profond de la cervelle humaine. Il remarque qu'à la fin de la guerre, *tous pestaient contre le nazisme*, [mais] *le faisaient dans sa rhétorique*.

Lui-même vécu par la suite en République démocratique allemande. Or, ses croyances communistes l'empêchèrent de constater l'extrême proximité de la *LTI* et de la *Lingua Sovietica*, dans leur psychologie, dans leurs structures, dans leurs aspects moraux et politiques. Il n'hésita même pas à faire de Staline un grand humaniste. D'une certaine manière, cet aveuglement du plus perspicace et courageux des critiques de la langue des nazis confirme ses propres craintes quant à la survivance de la *LTI*, sous une forme ou sous une autre.

Olivier Delacrétaz

¹ L'esprit de système pêche inversement, et tout aussi gravement, par son rejet du particulier au nom de l'universel.

Communes: un regard du bout du Lac

Et lentement, commence à germer dans mon esprit un état des lieux, précis et documenté, sur le statut de la Commune à Genève, petite ou grande, peuplée ou non, urbaine ou campagnarde, ce qu'elle est, ce que sont ses aspirations en champs de compétences, en autonomie, en dignité par rapport au Canton. Le premier constat, c'est que la taille importe peu, la Commune est l'instance citoyenne première, surgie du fond des âges, proche, viscérale, où se jouent des aspirations citoyennes concrètes, immédiatement visibles, fondamentales dans le lien de confiance qui fonde l'essence même du Contrat social. Cet échelon premier, tellement précieux, doit non seulement être maintenu, mais renforcé. (...) La Commune, c'est surtout le cri primal du désir politique. Au milieu des clans, des familles, des sociétés locales, la Mairie et le délibératif constituent le premier contact avec cette grande ambition républicaine qui s'appelle l'Etat. On y prend des décisions immédiatement visibles, on doit en répondre dès qu'on descend dans la rue, et qu'on croise un administré qui vous engueule, pas question d'anonymat, et ce risque permanent de clash, dès qu'on met les pieds dans un bistrot, est magnifique. Il calme les ardeurs d'autoritarisme, remet en place l'édile dans son rôle de serviteur, et non de féodal installé. Enfin, la Commune, dans ses projets culturels ou sportifs, charrie des rêves, une valeur ajoutée pour toute une population, et c'est magnifique. (...)

Pascal Décaillet, *Genève Home Informations*, 26.02.25
Ces vérités sont aussi valables en Pays de Vaud. A l'heure de mettre en consultation un projet de loi sur les communes, le Conseil d'Etat aurait pu s'en souvenir. (réd.)

Décroissance à géométrie variable?

On entend, dans le débat public ainsi que dans les médias, nombre de voix appeler à la décroissance, sans d'ailleurs décrire précisément ce qu'il faut entendre par là. Sous le sceau de l'urgence écologique et de l'impérieuse nécessité conséquente de réduire l'émission de gaz à effet de serre, les thuriféraires de cet appel incitent à modifier en profondeur nos comportements. Cela passe par le renoncement à la viande et bientôt aux produits laitiers, l'usage exclusif des pieds pour les déplacements (quelques trajets plus longs en transports publics seront éventuellement tolérés), la consommation de proximité et l'utilisation du bois domestique pour le chauffage, lorsque le forage d'une pompe à chaleur n'est pas possible... On nous pardonnera de raccourcir l'énumération. Les domaines concernés par cette décroissance sont nombreux, si nombreux que l'on peut se demander quel est en réalité le but ultime de la démarche: inciter à lutter contre le changement climatique ou révolutionner le système économique en lui-même. Cette approche n'est pourtant pas exempte de contradictions.

Même dans des milieux traditionnellement au fait des réalités écono-

miques, on note que le front n'est pas uni: des voix discordantes se font entendre. La tendance est à opposer économie domestique (vertueuse) et économie mondialisée (diabolique), économie de proximité et économie d'importation (même en provenance des pays voisins), économie réelle ou économie financière.

Un certain romantisme...

Sans aller jusqu'à préconiser, par souci de cohérence, de traire sa propre vache, coudre ses vêtements ou revenir au troc à grande échelle, admettons que peu d'entre nous se fournissent exclusivement auprès de petits commerces ou sur les étals de nos marchés. Moins encore renoncent à tout produit chimique ou matière synthétique. Si l'on peut regretter le village d'antan, il serait aussi judicieux que les penseurs de la décroissance s'interrogent sur ce que la croissance a permis – souvent à l'initiative de leur bord politique. Parmi ceux-ci, on citera un filet social en constant développement – au profit des aînés ou des défavorisés – accompagné d'une forte croissance des prestations de toutes sortes assumées partiellement ou entièrement par la solidarité financière réelle, entendez par l'impôt, le

développement des infrastructures, de l'offre culturelle, etc.

L'augmentation de la population, son vieillissement et les changements structurels internes à l'économie ont fait profondément évoluer la donne. Chacun, c'est évident, aspire à un salaire décent propre à permettre d'assumer ses charges... mais il faut pour cela que le tissu économique puisse produire, créer ou vendre suffisamment de biens ou de services pour générer ces salaires. Chacun, s'il lui arrive un malheur, aspire à bénéficier de la solidarité commune, corporative autant que possible, par des allocations de chômage, d'invalidité ou d'accident... mais il faut pour cela que l'économie génère suffisamment de cotisations. Chacun aussi espère bénéficier de rentes suffisantes une fois l'âge venu de quitter le monde du travail... mais il faut pour cela qu'un nombre suffisant d'actifs versent leurs cotisations au niveau adéquat et que la finance génère suffisamment de moyens pour verser les deuxième ou troisième piliers.

... guère troublé par de nombreux paradoxes

On accordera à ceux qui appellent à la décroissance ou la soutiennent d'être

majoritairement de bonne foi, portés par l'inquiétude de l'avenir et des générations futures. On sera cependant en droit d'attendre qu'ils ne se limitent pas à la seule réduction de la voilure économique mais proposent des solutions pour faire en sorte que le filet social ne se racornisse pas, que l'augmentation de l'âge de la retraite ne soit pas inéluctable ou que le chômage de masse ne retrouve pas droit de cité. La seule éventualité de «faire payer les riches» (qui au demeurant ne le seront bientôt plus ou auront déserté le pays) ne saurait suffire. Quant à espérer que la main publique, Confédération, Cantons ou Communes, pourra y subvenir, l'approche est à tout le moins utopique, sinon coupable: l'impôt ne peut croître indéfiniment.

On relèvera pour conclure que l'appel à la décroissance émane le plus souvent des mêmes milieux qui exigent toujours plus de prestations, toujours plus de gratuité, qui poussent de hauts cris lorsque l'inflation repart à la hausse et qui crient au démantèlement de l'Etat social à la moindre velléité de réduire coûts ou subventions. Cherchez la logique!

Jean-Hugues Busslinger

Le platisme et la décroissance

M. Timothée Parrique, économiste français, est engagé par l'Université de Lausanne pour un post-doctorat de quatre ans, voué à des recherches sur la décroissance, qui accède donc au rang de sujet d'étude académique. Il est aussi un militant, qui voudrait – à l'instar des Jeunes Verts largement défaits l'autre dimanche – que nous allégions notre empreinte écologique pour revenir au-dessous des limites planétaires. A ceux qui craignent que cet engagement perturbe sa rigueur scientifique, il rétorque: «On ne reprocherait pas à un géographe de militer contre le platisme.»

Nous ne connaissons pas les travaux de M. Parrique et n'entendons pas en faire la critique. Mais sa comparaison est bancal. La rotondité de la Terre est un fait prouvé par l'astrophysique et vérifié par de nombreux voyageurs, de l'équipage de Magellan à Bertrand Piccard en passant par Phileas Fogg. La décroissance est une orientation politique et économique, judicieuse ou non selon les opinions.

Admettons que les ressources brutes de la planète soient limitées. Mais pour les ressources élaborées, c'est une autre affaire. Le même torrent permet de moudre un peu de farine avec un moulin rudimentaire, de scier beaucoup de bois grâce à une installation plus perfectionnée, et de produire de l'énergie électrique en abondance par le jeu des

retenues et des turbines. Sur le même champ poussaient quelques maigres épis dans un passé lointain, bien davantage quand on sut labourer, et bien plus encore lorsqu'on utilisa des semences sélectionnées. La production industrielle a fait un bond en avant grâce à la machine à vapeur, un autre avec l'énergie électrique; on peut s'attendre à ce que l'abondance des biens et des services se multiplie encore par l'intervention de l'intelligence artificielle. La croissance économique n'est pas due seulement à une augmentation quantitative de l'exploitation des ressources, mais aussi (un peu ou surtout? c'est à voir) à l'ingéniosité des hommes. Sur le long terme – car il y a bien sûr des accidents, des rechutes, des échecs – cet élan créatif porte le développement matériel. Pourra-t-il aussi assainir notre monde grâce aux techniques de recyclage et de lutte contre les pollutions? C'est un petit espoir.

La croissance économique est-elle un bien ou un mal? Les deux peut-être, mais c'est un fait. La croissance, c'est la vie. Jusqu'où nous mènera-t-elle? On ne sait. L'apocalypse sera-t-elle terrible ou glorieuse? Voilà de grands mystères. En attendant, il nous appartient de soigner l'arbre de la croissance, d'en tailler les branches gourmandes et d'en savourer les meilleurs fruits.

Jean-François Cavin

Entretiens du mercredi

Prochains rendez-vous:

12 mars: **Projet de loi sur les communes: en route vers les fusions!**
Avec M. Félicien Monnier, président de la Ligue vaudoise.

19 mars: **La vie communautaire.**
Avec M. Alain Monnard, pasteur résident de Crêt-Bérard.

Place du Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 20h.
www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

L'identité suisse au défi

Ce titre intrigant introduit le dernier ouvrage de Paul Widmer¹, ancien ambassadeur suisse et auteur de nombreux écrits sur la diplomatie et son histoire. Cependant, le titre allemand rend mieux justice à l'essence du texte: «Die Schweiz ist anders – oder sie ist keine Schweiz mehr.» En français, il peut être reformulé ainsi: «La Suisse vit de ses spécificités – sans elles, elle n'existe plus.»

Si, pour une fois, l'auteur a fait traduire un livre en français, ce n'est pas uniquement en raison de son succès outre-Sarine, mais surtout parce qu'il estime que le temps presse. A force de s'aligner sur l'Union européenne (UE) et l'OTAN, la Suisse risque d'y perdre son âme. Concrètement, la reprise d'un droit étranger appliqué par un tribunal extérieur ébranle la démocratie directe, puisque le souverain ne pourrait plus librement s'opposer à des changements futurs. Et ce n'est là qu'un exemple.

Pour Widmer, l'identité suisse repose sur quatre piliers: la démocratie directe, le fédéralisme, la neutralité armée permanente et le multilinguisme. Ces principes garantissent que le peuple ait le dernier mot, que les décisions soient prises au niveau local, que le gouvernement n'entraîne pas le pays dans des aventures périlleuses, et que l'équilibre entre les minorités historiques soit respecté.

Loin de se cantonner à des concepts abstraits, le diplomate plonge dans l'histoire pour éclairer la complexité originelle de son pays. Rien que par ses différentes appellations, notre pays intrigue: Suisse? Confédération helvétique? Helvétie? Switzerland? Pourquoi parle-t-on de Banque nationale d'un côté et de Conseil fédéral de l'autre? Ces spécificités trouvent leurs racines dans l'histoire.

Widmer raconte: «Ce qui s'est passé autour de 1300 dans la Suisse primitive est surprenant. Partout en Europe, les seigneurs étendaient leurs domaines territoriaux et créaient des Etats dynastiques verticaux. Pour la Suisse primitive, c'est l'inverse qui s'est produit. Des paysans se sont associés pour défendre leurs libertés. Or il ne s'agissait pas de libertés individuelles, mais de privilèges collectifs, obtenus par des communautés. Ces paysans exigeaient pour ce faire le droit de résistance, par la violence si nécessaire. [...] Ils voulaient être soumis à leurs propres lois.»

D'une alliance entre Confédérés est née cette Confédération, qui se transformera en une fédération de cantons. «C'est précisément la faiblesse de la structuration de son Etat qui fait la force de la Suisse en tant que nation. Ce rapport insolite entre Etat et nation constitue le paradoxe helvétique: l'un diminue, lorsque l'autre augmente.» Et d'ajouter: «On ressent souvent l'Etat comme un mal: un mal nécessaire, mais un mal», même si, de plus en plus, «c'est désormais l'administration qui impose».

Derrière la formation de la Suisse se cache une certaine vision anthropologique: un être humain responsable, formant une communauté déployant un mode de vie propre. Notre pays pourrait, s'il le voulait, modestement servir de modèle pour une réforme de l'Union européenne ou pour l'instauration de la paix dans les régions qui aspirent à plus d'autonomie. Paul Widmer idéalise-t-il la Suisse? On pourrait répondre que ce sont parfois des projections qui influencent l'Histoire, et que, pour une fois, la Suisse ne fait pas exception.

Jean-Baptiste Bless

¹ Paul Widmer, *L'identité suisse au défi*, éditions des Syrtes, 2024.

Suppression de la valeur locative: un marché de dupes?

Le 20 décembre 2024, à l'issue d'un processus législatif laborieux, les Chambres fédérales ont adopté deux textes en lien avec la suppression de la valeur locative, ce revenu fictif imposé aux propriétaires de leur propre logement (résidence principale ou secondaire). Nous allons tenter de vous présenter de manière compréhensible ce serpent de mer politique et fiscal.

Un arrêté fédéral

L'article 127 de la Constitution fédérale traite des principes régissant l'imposition. Il contient actuellement trois alinéas, dont la teneur est la suivante:

1. Les principes généraux régissant le régime fiscal, notamment la qualité de contribuable, l'objet de l'impôt et son mode de calcul, sont définis par la loi.
2. Dans la mesure où la nature de l'impôt le permet, les principes de l'universalité, de l'égalité de traitement et de la capacité économique doivent, en particulier, être respectés.
3. La double imposition par les Cantons est interdite. La Confédération prend les mesures nécessaires.

L'arrêté fédéral relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires propose d'ajouter un nouvel alinéa 2 bis à l'article 127 précité, dont la rédaction ne brille pas par sa clarté, libellé ainsi:

Lors de la perception de l'impôt immobilier sur les résidences secondaires essentiellement à usage personnel, les Cantons peuvent déroger aux principes visés à l'al. 2 dans les limites prévues par la

législation fédérale et pour autant que la valeur locative des résidences secondaires à usage personnel ne soit pas imposée par la Confédération et les Cantons.

Autrement dit, le texte proposé permettrait aux Cantons qui le souhaitent d'augmenter sensiblement l'impôt foncier sur les résidences secondaires, pour compenser le manque à gagner découlant de la suppression de l'impôt sur la valeur locative.

On peut se demander dans quelle mesure la proposition précitée rend une part de souveraineté fiscale aux Cantons dans le domaine de l'imposition des résidences secondaires. Leur marge de manœuvre reste cependant très réduite.

En fait, la problématique touche essentiellement les Cantons alpins: Berne, Grisons, Tessin et Valais. Selon le rapport de la Commission à l'origine du projet, dix-neuf Cantons et demi-Cantons se sont prononcés contre le système proposé, et sept en sa faveur, lors de la procédure de consultation¹.

Puisqu'il s'agit de modifier la Constitution fédérale, le peuple et les Cantons seront appelés à se prononcer sur cet arrêté, probablement au cours du second semestre 2025.

Une loi fédérale

En parallèle, le Parlement a adopté une loi fédérale relative au changement de système d'imposition de la propriété du logement². Cette loi implique la modification de différents textes légaux, dont la loi fédérale du 14 décembre 1990 sur l'impôt fédéral direct

(LIFD) et celle sur l'harmonisation des impôts directs cantonaux (LHID).

En résumé, la suppression de l'imposition de la valeur locative irait de pair avec la suppression de plusieurs déductions, en particulier:

- les frais d'entretien relatifs au logement principal ou à la résidence secondaire;
- les intérêts passifs privés (sous réserve d'une exception partielle pour la première résidence principale);
- les frais de rénovation énergétique au niveau fédéral;
- certains autres frais, comme la remise en état d'un immeuble nouvellement acquis.

Cette nouvelle loi fédérale est soumise au référendum facultatif, le délai référendaire se terminant après Pâques (22 avril 2025), mais son entrée en vigueur est subordonnée à l'acceptation de la réforme constitutionnelle précitée.

Première appréciation

Rappelons que la valeur locative correspond au loyer que le propriétaire encaisserait s'il mettait son logement en location, plutôt que l'habiter lui-même. Il s'agit donc bel et bien d'un revenu fictif. Le principe de supprimer un impôt sur un gain que le contribuable ne touche pas est théoriquement juste.

Cependant, la suppression des déductions liées à cet impôt pose plusieurs problèmes pratiques:

- la déduction des intérêts passifs concernerait non seulement la pro-

priété immobilière, mais aussi les crédits à la consommation;

- supprimer la possibilité de déduire les frais d'entretien est un mauvais signal: on dissuaderait les gens d'entretenir leur immeuble (voire on les inciterait à recourir au travail au noir);
- la fin de la déduction des travaux de rénovation énergétique au niveau fédéral est incompréhensible: elle s'oppose frontalement aux objectifs de la politique climatique.

Conclusions

Vu le référendum obligatoire, et le lien avec la nouvelle loi fédérale, il est vraisemblable qu'aucun référendum facultatif ne sera lancé contre cette dernière. La campagne pour ou contre la suppression de l'imposition de la valeur locative se concentrera donc sur le vote constitutionnel, à la double majorité du peuple et des Cantons.

Ce projet présente des avantages et des inconvénients. A notre sens, les aspects négatifs sont au moins aussi importants que les côtés positifs. En comparant les deux plateaux de la balance, nous nous demandons si la suppression de la valeur locative, telle qu'elle nous est proposée, n'apparaît pas en définitive comme un marché de dupes.

Antoine Rochat

¹ Initiative parlementaire, introduction d'un impôt réel sur les résidences secondaires. Rapport de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national, FF 2024 / 1773, p.8.

² FF 2025 / 23.

Ordre et Liberté: réponse à M. Philippe Leuba

Le 7 février dernier, nous écrivions que le libéralisme péchait «dans ses fondements en postulant que l'ordre naîtra de la liberté des hommes, alors que c'est l'inverse». Dans la dernière *Nation*, M. Philippe Leuba critiquait cette approche. Selon lui «liberté et ordre ne sont pas fruit l'un de l'autre, mais consubstantiels. Si l'on prend la peine d'y réfléchir, il n'y a pas de libertés solides sans ordre, [...] comme il n'y a pas d'ordre sans liberté». Cette réaction nous donne l'occasion de préciser notre propos. Avant de s'inscrire dans un ordre, l'individu n'est pas libre. Au contraire, il est en proie à un déterminisme total, soumis à des forces tantôt animales, tantôt diaboliques qui le rendent cupide, violent, orgueilleux. C'est en s'insérant dans le tissu social, en occupant une fonction au sein de la communauté que l'individu, petit à petit, devient un sujet relativement autonome et libre pourvu d'esprit critique et de sens commun. Le paysan qui travaille sa terre et le villageois qui participe à la vie locale sont sûrement libres. Le père de famille qui reçoit et transmet un savoir-faire

peut se prévaloir d'une certaine liberté, tout comme le vagabond, le poète et le moine. Mais l'homme, conçu abstraitement, ne jouit d'aucune liberté par défaut. Il naît libre en puissance, mais non pas en acte comme le prétend la Déclaration des droits de l'Homme.

Par suite, non seulement l'ordre précède la liberté, mais il rend également possible son exercice. Faisons-nous bien comprendre: l'ordre dont nous parlons ici n'est pas seulement juridique. Il est aussi culturel, moral, familial, professionnel, symbolique, religieux. C'est un *écosystème* où s'articulent des liens communautaires, des habitudes, des interdits et un langage partagé.

Or, cet ordre est aussi très fragile. Les bases morales sur lesquelles il repose menacent de s'effondrer sous les assauts du relativisme, mettant ainsi en danger l'autonomie du sujet humain. De là naît l'importance de réaffirmer ces bases parfois même «contre l'esprit du temps».

Nous savons que la morale populaire ne se façonne pas à coups de décrets et que cette réaffirmation doit d'abord être culturelle et spirituelle. Sur ce point, on constate que la droite libérale, dans sa majorité, a abandonné le terrain culturel au profit des enjeux économiques.

Ce *combat culturel* doit bien sûr être mené en priorité par des communautés non étatiques. Les Eglises, associations et académies ont pour mission d'irriguer directement et positivement les mœurs de la population. Quant au législateur, quel rôle peut-il jouer? D'après M. Leuba, il doit d'abord constater les «valeurs fon-

damentales partagées par la communauté» pour adapter la loi en conséquence, au contraire des régimes dictatoriaux qui veulent «changer l'homme [...] par décret» et «transformer le pays en un vaste camp de rééducation». Nous admettons volontiers que l'ordre juridique doit tenir compte de la mentalité de la population, mais nous ajouterons qu'il doit aussi pouvoir influencer d'une manière négative et indirecte en freinant les forces qui subvertissent l'ordre social et en provoquant les conditions favorables à la transmission de la foi, de la raison et de la civilisation dans tous les domaines.

Nous n'avons pas l'ambition de changer l'homme, ce qui est le propre des régimes révolutionnaires qu'ils soient d'ailleurs démocratiques ou dictatoriaux, mais plutôt de le préserver et d'assurer les condi-

tions de sa liberté. S'agissant de la loi, il faut bien distinguer le but et le moyen de l'atteindre. La préservation de l'ordre social est le but premier de la loi. L'assentiment du peuple, en revanche, n'est qu'un moyen de garantir son applicabilité.

Dans cette optique, si le pouvoir politique n'a effectivement pas intérêt à imposer des lois en totale rupture avec «l'esprit du temps», il peut tout de même ralentir la décomposition de l'ordre social ou au moins s'abstenir d'y prendre une part active. Une telle posture pourrait par exemple consister à protéger l'indépendance de l'université et de ses enseignements, dont le rôle critique et intellectuel est à la base de l'autonomie de la personne en Occident.

Colin Schmutz

Dépenses de personnel de la Confédération

Dans une communication récente, *Economiesuisse* donne quelques indications accablantes sur les dépenses de personnel de la Confédération. Le programme d'économie que le *Bund* met en place cahin-caha prévoit des économies à ce chapitre de 70 millions en 2026 et de quelque 35 millions supplémentaires dès 2027, par rapport au plan financier de la législature. Cela provoque quelques gémissements, mais ce n'est que trois fois rien si l'on considère l'ensemble.

Car les dépenses de personnel, actuellement de 6,2 milliards, ont augmenté de 775 millions de 2013 à 2022. En dix ans, l'effectif a crû de 14 %, bien plus que celui des salariés de l'économie privée. Le plan financier prévoyait une hausse de 550 millions d'ici à 2027. Les «coupes» (qui n'en sont pas en réalité) ne font que modérer cette croissance à hauteur de 450 millions.

Qui maîtrisera l'emballement de l'attelage fédéral?

J.-F. C.

LA NATION

Rédaction
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
Edition
Ligue vaudoise
Pl. Grand-Saint-Jean 1 / 1003 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch
IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4
ICM Imprimerie Carrara Morges

C'est la guerre, toujours

C'est la guerre en Ukraine. Elle oppose deux peuples frères. Des deux côtés, canons, missiles et drones; cyberguerre, propagande habile, mais aussi impéritie, méconnaissance de l'ennemi... De la technique performante, et de la boue, des tranchées, des lignes fortifiées, de la neige, du sang versé, des hommes estropiés; des morts, peut-être un million, si l'on additionne les pertes présumées de part et d'autre; des civils tués, des actes de cruauté, des désertions; un énorme besoin d'armes et de munitions, mais aussi de chair à canon: sans hommes un peu rudes, rien ne fonctionne.

Sous le rapport du progrès technique et des pertes humaines, cette guerre rappelle le premier conflit mondial.

Extrayons de notre bibliothèque un livre de Bernard Maris, économiste et écrivain; il a épousé Sylvie, fille de Maurice Genevoix. Son livre s'appelle *L'homme dans la guerre; Maurice Genevoix face à Ernst Jünger* (Grasset, 2013). Il est fondé sur deux sommes, *Ceux de 14* de Genevoix (1890-1980) et *Orage d'acier* de Jünger (1895-1998).

Genevoix, 23 ans, est un guerrier patriote qui combat chez lui. Jünger, 19 ans, est l'intrus, voué à la grandeur du Reich allemand; la seule chose qu'il déplore dans cette guerre, c'est de l'avoir perdue. Genevoix et Jünger ont des points communs: ce sont de très jeunes gens, des chefs remarquables, «intuables». Durant leur vie, ils n'eurent jamais d'emploi, ils se battirent puis écrivirent. Ils apprécient la nature, les forêts, les animaux.

Genevoix aime surtout les hommes, même s'il aime parfois la guerre, tandis que Jünger aime la guerre, même s'il pleure parfois les hommes. Genevoix est grièvement blessé en avril 1915, tandis que Jünger finit la guerre à l'hôpital en août 1918. Jünger est un écrivain-né; la guerre a fait de Genevoix un écrivain. Genevoix est un vainqueur triste, Jünger un vaincu amer.

A 18 ans, attiré par l'Afrique, Ernst fugue; mais son père obtient que la Légion étrangère le licencie. En 1914, engagé volontaire, il reçoit une formation d'officier. Il sera blessé quatorze fois. Ses blessures sont parfois providentielles, l'éloignant du front quand son régiment hanovrien va être décimé. Jünger, grand lecteur, est fasciné par la figure du lansquenet qui tue, pille et viole. Le jeune lieutenant encore effrayé par les femmes voit en la guerre une occasion de libérer ses instincts. Il a une gaieté de gamin qui fait du scoutisme à balles réelles. Il ne cache pas ses

moments d'ivresse, les beuveries, les pillages, ni sa peur folle quand il fuit comme un lapin. Il apprend à maîtriser la panique et celle de ses hommes. Il tue, il aime tuer; donner l'assaut le soulage. Sa vision de l'armée est aristocratique, un fossé infranchissable sépare l'officier de la troupe. Il est plus abstrait que Genevoix, il philosophe. Il écrira plus tard *La guerre comme expérience intérieure*, où comme Freud il postule une pulsion de mort qui balaie les couches de civilisation comme de la poussière. Bien que baptisé et confirmé protestant, il tient des propos plutôt païens. Il lui arrive pourtant de prier et il lira deux fois la Bible entièrement durant la Seconde Guerre mondiale, se convertissant au catholicisme deux ans avant sa mort. Jünger, chef de section d'assaut de grande valeur, reçoit la plus prestigieuse décoration de l'armée impériale, l'ordre Pour le Mérite. Le mélange de violence hypertrophiée par la technique et de carnage à mains nues le bouleverse. Il écrit: *La mort pour une conviction est l'achèvement suprême. Elle est dans un monde imparfait quelque chose de parfait*. Pour lui, tant qu'il y a de la guerre, il y a de l'espoir, ajoute Bernard Maris. Les brutes se mêlent aux tâcherons des barbelés, aux travailleurs du canon et de la mitrailleuse. Comme beaucoup de ses camarades, Jünger juge que l'Allemagne n'a pas vraiment été vaincue. Il envisage une revanche, menée par la race dure des anciens combattants, cuirassée d'acier, aux regards affûtés. Une idéologie préconisant la fusion des guerriers et des ouvriers de l'industrie lourde s'installe dans la tête du jeune homme. Puis l'âge et des expériences tragiques éteindront en profondeur le bellicisme de Jünger auquel Hitler et sa bande déplaissent.

Il reste vrai que l'alliance de la technique de pointe avec le courage des hommes dans la boue peut vaincre. En 1945, l'union de la science et de l'industrie américaines avec la chair russe a anéanti les armées japonaise et allemande.

Maurice Genevoix est né au bord de la Loire, de parents commerçants. Intellectuel sportif, élève brillant, il fréquente le lycée d'Orléans, puis monte à Paris. Il fait son service militaire. Elève de l'Ecole normale supérieure, il est mobilisé au 106^e d'infanterie comme sous-lieutenant, au moment où il devrait entamer son année préparatoire à l'agrégation de lettres. Genevoix se méfie des idées générales, il est plus concret que Jünger. Il emprunte un autre chemin vers la vérité. Il témoigne plus qu'il ne théorise. Au sommet de sa forme physique, il se révèle un ex-

cellent chef, économe de ses hommes. Patriote, il a la rage de défendre son pays. C'est un guerrier qui n'aime ni ne déteste tuer. Il fait le boulot. Il a un ami cher, Porchon, lieutenant d'active, jeune saint-cyrien, meneur d'hommes, doué dans l'art d'enrayer la panique. Genevoix est attentif au regard inquiet de ses subordonnés. Il leur rend confiance, souffrant de la mort de n'importe quel soldat: *Un homme tombe à côté de lui. Il n'ose regarder, il se tourne, voit l'homme dont les jambes sont secouées de spasmes et les mains raclent le sol – ce raclement épouvantable, pitoyable, ce désespoir de l'homme qui s'accroche à la terre [...]*. Genevoix et Jünger scrutent les visages, ce moment terrible où la mort emporte le vivant, où l'œil se voile et se trouble [...].

Jünger et Genevoix sont engagés en même temps près de la célèbre Tranchée de Calonne, afin de prendre ou reprendre le piton des Eparges (10'000 morts dans chaque camp...). La compagnie que Genevoix commande par intérim y est engagée trois fois. L'ami Porchon, alors qu'il se rend au poste de secours pour faire panser une blessure légère, a la poitrine défoncée par un éclat d'obus et meurt. Puis c'est Genevoix qui est atteint de trois balles. Ses hommes l'évacuent. Il s'en sort mutilé, perdant l'usage de la main gauche. Sa guerre est finie. Il écrira: *Ce que nous avons fait, c'était plus que ce que l'on*

pouvait demander à des hommes, et nous l'avons fait.

Mais les surhommes étaient des hommes, ajoute Maris, *Genevoix a apprivoisé la mort*. Il ne la glorifie pas et ne la nie pas, elle fait aimer la vie. Genevoix écrira plus tard des romans où la Loire, la forêt et la nature ont le beau rôle. Prix Goncourt 1925, il est élu à l'Académie française, puis «panthéonisé» en 2020 par Emmanuel Macron. Un de ses doubles romanesques dit: *Je suis né catholique, je le reste. Mais je demande à Dieu qu'il me laisse le prier à travers Sa création.*

Jünger et Genevoix, face à face aux Eparges sans le savoir, blessés à quelques heures d'intervalle, ne se rencontreront jamais après la guerre.

Bernard Maris se demande dans son livre de 2013: *«Jamais vous n'aimerez la vie comme nous aimons la mort.» Cette phrase insondable d'un chef terroriste préparant ses hommes aux attentats-suicides, pouvait-on la faire dire au jeune lieutenant Jünger? Elle nous habitait Sylvie et moi.* Il ajoute: [...] *Comme une bombe qui éclate à la terrasse d'un café, la guerre tombe avec fracas.*

Terroristes? Attentat? Bombe à une terrasse?

Le 7 janvier 2015, Maris participe à la conférence de rédaction de *Charlie Hebdo* où il tient une chronique. Des islamistes l'assassinent, lui et sept autres personnes.

C'est la guerre, toujours.

Jacques Perrin



Un chef de l'Armée ne devrait pas dire ça

Interrogé par un journaliste du *Blick*, le commandant de corps Thomas Süssli a déclaré que «l'Armée suisse pourrait envoyer 200 soldats pour assurer la paix en Ukraine». Lorsqu'une annonce d'une telle portée politique n'émane pas du gouvernement, mais du chef de l'Armée, on se demande si on n'est pas en présence d'un coup d'Etat militaire. Mais ne vous réjouissez pas trop tôt, car il n'en est rien: le commandant de corps Süssli ne faisait que ré-

Grande bavarde.) Lorsqu'on a appris, quelques jours plus tard, que le chef de l'Armée avait présenté sa démission, on a logiquement pensé à un lien de cause à effet. Mais là encore, détrompez-vous: la démission datait de fin janvier et n'avait aucun rapport. Elle s'intègre cependant dans le contexte de la longue litanie de crises et de maladresses que notre armée traîne actuellement derrière elle – et dont on soupçonne, à regret, que toutes ne sont pas entièrement inventées par les médias.

Nous avons donc une armée qui manque de soldats, qui a mis à la porte quasiment tous ses divisionnaires, et qui maintenant se cherche un chef – en espérant que d'ici là elle se retrouve au moins un ministre. Voilà une illustration poignante de la pénurie de main-d'œuvre en Suisse.

Mais alors que les antimilitaristes tirent prétexte de cette situation pour réclamer la suppression de l'armée, nous serions tentés, pour notre part, de revendiquer la suppression... de la Confédération. Faut-il rappeler que la raison première du lien confédéral était précisément la défense? A voir ce qu'il en advient aujourd'hui, on se demande si les Cantons n'auraient pas intérêt à reconstituer leurs propres bataillons, comme autrefois. Moins cher, plus efficace. Consommez local, défendez local!

LE COIN DU RONCHON

pondre d'un point de vue technique à une question présentée comme technique; et sa réponse technique a ensuite été sortie de son contexte et montée en épingle pour créer un titre à sensation, repris par l'ensemble de la presse pour semer la pagaille sur la scène politique.

Il n'empêche que, pour un officier de haut rang, se laisser piéger comme un gamin par le premier journaliste venu, ça n'a pas très bonne façon. Et la propension à trop parler, hélas courante dans la société, constitue un travers carrément rédhibitoire pour un militaire. (En France, l'armée est surnommée la *Grande muette*; en Suisse, ce serait plutôt la

Les aborigènes au pouvoir

Les coteaux qui dominent Sierre, jusqu'aux hauteurs de Crans-Montana, résidentiels et touristiques, sont ouverts au monde. On y rencontre des gens venus de partout.

Les dernières élections communales valaisannes ont eu lieu à fin 2024. Voici la composition des conseils communaux (exécutifs) de trois communes de cette contrée. A Crans-Montana, autour du président Nicolas Féraud, dont le patronyme fait exception, on trouve Nicole Bonvin-Clivaz, Jean-Vincent

Rey, François Berclaz, Sébastien Rey, Marielle Clivaz et Patrick Clivaz. A Icoigne, le président Olivier Duchoud est accompagné d'Anne-Christine Rey-Gillioz, de Steve Morard, de Nathalie von Dach et de Frédéric Delèze. A Lens, le président se nomme David Bagnoud et les conseillers sont Bertrand Emery, Nicolas Mudry, Bernard Rey et Philippe Morard.

On voit qui commande.

C.